

39 - Subventions à l'Université de Franche-Comté - Concours «Faites de la science», Guides étudiants, Bourses Victor Hugo

Mme l'Adjointe SCHIRRER, Rapporteur :

I - Concours «Faites de la science»

L'UFR Sciences et techniques de l'Université de Franche-Comté (UFC) a lancé la 7^{ème} édition du concours «Faites de la science».

Ce concours national, organisé au niveau régional par l'UFC, s'adresse aux collégiens et lycéens de toute l'Académie de Besançon. Cette manifestation a pour objectif de développer l'intérêt des jeunes pour les sciences et les études scientifiques par la réalisation de projets scientifiques encadrés par les enseignants.

Des bourses et des prix sélectionnent et récompensent les meilleurs projets d'expériences scientifiques.

Quinze projets présentés par 8 collèges et 6 lycées ont été retenus et seront présentés au Forum le jeudi 10 mai 2012 à Besançon dans le Hall Propédeutique de l'UFR Sciences et Techniques sur le campus de la Bouloie.

Cette exposition ouverte à tous permettra aux jeunes porteurs d'exposer le résultat de leurs travaux (posters, manipulations, maquettes, vidéo...), de présenter oralement les réalisations de leurs groupes auprès des membres du jury et de confronter leurs expériences avec celles des autres établissements scolaires de la région.

A l'issue d'une cérémonie officielle en présence des partenaires institutionnels, des prix seront attribués pour récompenser les travaux des élèves.

Le lauréat participera à la finale nationale le 1^{er} juin au Futuroscope de Poitiers.

Ce concours vise non seulement à susciter l'intérêt des jeunes pour les études scientifiques mais aussi à développer les relations entre l'Université et les établissements du second degré de l'Académie.

La Ville de Besançon est sollicitée pour apporter son appui logistique à l'organisation du forum et également pour participer financièrement à la remise des prix. La Ville de Besançon est sollicitée pour une subvention à hauteur de 500 €.

II - Soutien à l'édition et à la diffusion de deux brochures pour l'année universitaire 2012/2013

Depuis plusieurs années, la Ville de Besançon participe à la réalisation de deux outils d'information sur les possibilités d'enseignement supérieur dans la région :

- «le guide régional : Que faire après le bac ?»

Ce guide est destiné aux lycéens de classes de terminales de l'Académie. Réalisé en coproduction avec la Délégation Régionale de l'Onisep, cette brochure est imprimée en 11 000 exemplaires, présente toute l'information en matière de formation, de calendrier, de contacts, de conseils mais aussi toute la vie étudiante sur le campus.

- «le Guide de l'étudiant»

Ce guide s'adresse à tous les étudiants. Ce livret, imprimé à 10 000 exemplaires, présente les informations sur la vie étudiante. Sa forme graphique de format A5 répond aux attentes des étudiants et permet d'y intégrer tous les événements importants, en terme d'inscription mais aussi d'événements régionaux (culturels, sportifs...).

Un espace de communication rédactionnel sur la Ville de Besançon est réservé dans les deux guides. Ce partenariat a pour objectif de maintenir les lycéens dans notre région, d'être une source d'attractivité au niveau national et international, de montrer que la capitale régionale offre des formations supérieures de qualité, des possibilités d'insertion professionnelle et contribue à la dynamique du tissu socio-économique régional.

La Ville de Besançon est sollicitée pour une subvention à hauteur de 4 000 €.

III - Bourses Victor Hugo

La mobilité internationale des étudiants est devenue une dimension importante du développement de l'enseignement supérieur à travers le monde.

Dans le cadre de sa politique internationale «latinité et francophonie», l'Université souhaite augmenter le flux des étudiants latino-américains vers la Franche-Comté, d'autant qu'il existe une importante demande en Amérique Latine pour une poursuite d'études en Europe, et en particulier en France, comme alternative à un départ vers les Etats-Unis.

C'est pourquoi l'Université s'est dotée d'un système d'aide en direction des étudiants latino-américains souhaitant séjourner un an à Besançon et suivre les programmes d'études de l'UFC, principalement de master et/ou en doctorat.

Ces aides (chambre CROUS, repas et cours de français) sont nommées «Bourses Victor Hugo» afin de mettre en valeur une grande figure française très populaire en Amérique Latine. Elles sont attribuées selon des critères d'excellence académique et au vu de la situation sociale des étudiants.

Afin d'aider à attirer les meilleurs étudiants étrangers à Besançon, la Ville est sollicitée à hauteur de 13 498 € pour le financement de deux bourses Victor Hugo pour une durée d'une année. Les bénéficiaires de ces deux bourses sont :

- ✓ Tania CHERON, Haïtienne inscrite en master de Management, spécialité comptabilité, contrôle, audit,
- ✓ Crista GONZALES, Nicaraguayenne, inscrite en master d'Histoire, spécialité constructions identitaires de l'antiquité à nos jours.

Propositions

Le Conseil Municipal est appelé à :

- se prononcer sur l'attribution de subventions à l'Université de Franche-Comté :
 - . 500 € au titre du concours «Faites de la science»,
 - . 4 000 € pour l'édition et la diffusion de deux guides étudiants,
 - . 13 498 € au titre du financement de deux bourses Victor Hugo.

En cas d'accord, la somme totale, soit 17 998 €, sera prélevée au chapitre 65.23/65731 CS 10004.

- autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention à intervenir avec l'UFC pour l'attribution des bourses Victor Hugo.

«**M. LE MAIRE** : Belle opération, ces bourses Victor Hugo !

Pas de remarques. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 21 mai 2012.